

Compte Rendu Assemblée Générale du Vendredi 12 Avril 2024

Les membres de l'ADCGG 64 se sont réunis au siège social, *La Saligue aux oiseaux- Castetis- 64300 Orthez*, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Celle-ci est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de l'AD.

Présents : 18 personnes

Le Bureau :

Président : P. Régin **Vice-Président :** D. Thierry

Secrétaire : P. Garcia **Trésorier :** P. Collard

Président d'Honneur : G. Garcia

Administrateurs :

C. Saint Julien – J. Allanic – B. Jacquemin – J.L. Fасerías- F. Cheron- D. Delmas- L. Laval – B. Jacquemin.

Excusés :

C. Lombart - C. Berducou

Adhérents :

A. Beauquest - P. Pinoteau – E. Girard – P. Corrihons – G. Etchebarne – Ph. Cubaynes –

Excusés : - S. Letoile- -J.M. Barros- N. Larquier- C. Alves Novo- R. Blancharel- P. Azarete

18h20 : **Le Président** Pascal Régin remercie l'assistance nombreuse à cette Assemblée Générale 2024.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président.
- Compte rendu financier
- Renouvellement membres du CA tiers sortant- P. Régin- P. Collard- C. Berducou .
- Cooptation nouveaux membres au conseil d'administration
- Analyses et prévisions des activités 2024-2025
- Conclusion de l'enquête / Sondage adhérents
- Questions diverses

1- Rapport moral du Président (P. Régin)

En 2023, les dégâts de la période Covid, paralysant les activités des associations sont toujours ressentis.

Pour notre AD, année une nouvelle fois très maussade dans l'ensemble qui s'est traduit par :

- Une baisse du nombre d'adhérents
- Une très faible participation aux activités
- Des réponses aux sollicitations diverses très aléatoires malgré les nouveaux moyens de communication déployés.

Toutefois, il faut souligner un léger sursaut de motivation et d'actions qui se traduisent par :

- Une étude, bilan et orientation de l'AD64 menée par Louis Laval
- L'encadrement des séances de tir assuré par : J. Allanic- D. Beauquest - Ph. Cubaynes.
- G. Etchebarne volontaire pour compléter l'équipe d'intervenants au BGG.
- B. Jacquemin volontaire à la formation d'animateur commission Forêt Gibier pour le Dépt 64
- Brevet Grand Gibier 2024, 11 inscrits qui suivent assidûment la formation.
- Participation de l'AD à 2 événements, Salon de la chasse à Lantabat et Terres et eaux à Pau.

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier Mail : grandgibier64@gmail.com

Adresse Postale : Pascal REGIN - 226 Ch. Lacarrère - 64410 VIGNES- Tél : 06.09.60.35.94 Mail : vignes64@gmail.com

Siège social : Fédération des Chasseurs des Pyrénées Atlantiques – Lav. du Guat - La Saligue aux oiseaux- 64303 ORTHEZ Cedex

- Changement d'organisme bancaire, transfert du compte de la banque Postale au Crédit Agricole.

C'est un bon signe de remise à flot, il faut continuer à s'impliquer en participant de temps à autres aux activités.

- *Rapport moral adopté à l'unanimité*

2- **Compte Rendu Financier** : (Trésorier : P. Collard)

A la clôture des comptes au 31 décembre, l'exercice 2023 est déficitaire de 42,64€.

Les principales raisons et dépenses sont :

- Une baisse des adhésions, 29 en 2023, non renouvellement des brevetés 2022 !
- Participation aux frais de Stage référent tir pour 1/3 du coût soit 200€
- Frais de gestion de la Banque postale élevés.
- Divers frais de réceptions et collations

Gaston, Paul et certains membres de l'assistance seraient favorables à ce qu'une demande de participation « symbolique » soit faite pour ce dernier point des dépenses.

Paul propose tout simplement d'augmenter le prix de l'adhésion à 30€

David oppose à cette idée que pour ceux qui adhèrent à plusieurs associations, cette solution aura un effet rédhibitoire.

Pascal ajoute que cette année (courant Mai), une demande de subvention sera faite à la fédération des chasseurs au même titre que les autres associations en lien avec la fédération. Cette subvention compensera une partie des frais de stage référent tir ainsi que diverses menues dépenses.

A.D.C.G.G 64 Bilan Financier 2023															
Dates	Libellés	Brevet			Adhésion	Abonne	Obj.Pub	Manif	Secretariat			Ach M	Total	Solde	
		Inscrits	Man Rev	Liv GG					Affranch	Env.pho.Pd	Divers			31/12/2022	31/12/2023
31/12/2023	Banque	96,00 €	-110,00 €	-98,00 €	427,00 €	-7,00 €					-169,47 €		138,53 €	2 032,49 €	2 171,02 €
31/12/2023	Caisse			42,00 €	75,00 €	35,00 €	29,00 €		-27,84 €		-334,33 €		-181,17 €	316,65 €	135,48 €
	Soldes	96,00 €	-110,00 €	-56,00 €	502,00 €	28,00 €	29,00 €	0,00 €	-27,84 €	0,00 €	-503,80 €	0,00 €	-42,64 €	2 349,14 €	2 306,50 €
Exercice 2023											Bénéfices/Perte	-42,64 €			

- *Pas de question ni remarque, le Compte Rendu Financier est approuvé à l'unanimité*

3- **Renouvellement Membres CA- Tiers Sortant** :

Patrick porte connaissance à l'assemblée d'une précision faite par la Préfecture lors de la mise à jour en ligne des données administratives de l'association.

Rectification et correction apportée, il transmettra le PV d'AG et la liste des membres du CA avec l'approbation unanime de l'assemblée.

Gérard Etchebarne est proposé comme nouveau membre en remplacement de **Soulivahn Vonpradith** démissionnaire, **Pascal Régis** et **Paul Collard** renouvellent leur candidature administrateurs :

- *Approuvé à l'unanimité*

Le Président et le trésorier sont reconduits dans leurs fonctions.

4- Prévisions d'activités 2024/2025

a) **BGG-** (D. Delmas)

2024 Promotion «*Gérard Khoel*», 11 candidats inscrits au Brevet Grand Gibier, 9 chasseurs du Béarn, 1 du Pays Basque et une chasseresse des Landes.

Pascal souligne avec satisfaction, la présence d'un administrateur de la fédé, **Jean Claude Duffau**, dans les rangs des élèves.

b) **Tirs-** (P. Régis)

2024, 15 séances programmées, l'encadrement recommandé est de 4 personnes au minimum, appel à tous ceux qui peuvent donner un coup de main, pas de qualification particulières nécessaires, petites mains toujours les biens venues, merci de vous faire connaître auprès de Jacky ou Pascal.

Jacky Allanic, responsable du stand de tir sanglier courant, précise que le renfort est surtout nécessaire pour surveiller et garantir une bonne application du règlement pendant les épreuves de tir. De plus pendant la période des travaux de la zone 100m, les réglages et tirs se feront dans la même zone : sanglier courant.

c) **Journée de cohésion** (Pascal Régis)

Une journée Tir/cohésion est planifiée pour les membres de l'AD le samedi 11 mai. A ce titre les volontaires pour organiser cette journée, animations/ ateliers entre les séances de tirs, Quiz, casse-croûte, etc... sont priées de se faire connaître de toute urgence.

Conférence Loup

En 2023 nous avons évoqué, dans la rubrique activités de l'AD, la possibilité d'organiser une conférence avec pour thème le Loup dans les Pyrénées.

N'ayant eu personne de bénévole pour préparer ce moment, la conférence n'a pas, par conséquence, eu lieu.

Pascal présente à nouveau ce projet et réitère son appel à volontaires pour organiser avec son appui cette conférence débat.

Le principal travail serait la prise de contact avec le conférencier, lister et inviter le ou les organismes et personnes, prévoir un accueil et collation, le tout à déterminer.

Que les volontaires pour mener à bien ce projet se fassent connaître auprès de Pascal avant la fin du mois de Mai.

d) **Commission Forêt- Gibier:** (B. Jacquemin)

Pascal annonce que Bruno Jacquemin candidat à la commission Equilibre Forêt Gibier est à présent le référent départemental de l'AD64.

Bruno nous explique que sous la tutelle de Jacky Pallu et Pierre Brossier sa mission consistera à intervenir sur le terrain avec la Fédération des chasseurs et le Centre départemental de la propriété forestière pour évaluer les dégâts forestiers grand gibier, trouver et apporter des solutions.

5- Conclusion de l'enquête sondage 2023 : (Louis Laval)

Louis nous présente un résumé succins de son étude qui est accessible dans son ensemble sur le site de l'AD, espace adhérents, onglets mes informations :

Revue 360°/ Bilan et orientation, comparaison régionale et nationale

6- Questions diverses

Patrick propose à l'assemblée d'élargir la communication de l'AD en ouvrant une page Facebook pour communiquer sur les événements et activités de l'association, dans le but de capter de nouveaux adhérents. Il souligne que c'est une méthode employée par d'autre AD et que notre site internet à un lien disponible prévu pour cela.

L'assistance voyant plutôt trop de contrainte et inconvénients préfère ne pas donner une suite favorable à ce projet.

Gaston suggère que nous reprenions contact avec tous les brevetés du département pour les inciter à redevenir membres en leurs présentant les évolutions, nouveautés et avantages.

Pascal souligne que la plus grande difficulté sera de retrouver leurs coordonnées, le Backoffice ne les mentionnent pas tous.

Paul ajoute que sur les deux dernières promo BGG seul 1% sont restés adhérents les autres ne répondent même pas aux messages adressés.

Pascal soumet à l'assemblée l'accord de prise en charge des frais de repas pour les 2 représentants de l'AD (Gaston et Patrick Garcia) à l'AG de la Fédération des chasseurs le 20 Avril..

Décision adoptée à l'unanimité.

Autre point, lors de notre dernière réunion, Patrick nous a signalé la présence d'un site «Alex chasse » qui utilise nos publications via un lien. Après plusieurs tentatives infructueuses de prise de contact, Pascal propose de contacter l'ANCGG pour avis sur la suite à donner.

Louis précise qu'il vaut mieux s'adresser au conseil Juridique de l'ANCGG qui saura certainement que et comment faire pour se protéger.

Pas d'autres questions ou remarques,
21h00 la séance est levée .